

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 22 avril 2024

Fermeture d'une boulangerie/pâtisserie pour raisons sanitaires

Dans le cadre des inspections sanitaires réalisées par NEOCONTROL, organisme délégataire réalisant des inspections dans le domaine de la remise directe pour le compte de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), un établissement a fait l'objet à La Chataîgneraie, d'une mesure de fermeture d'urgence par arrêté préfectoral pour ses activités de boulangerie et de pâtisserie.

L'organisme NEOCONTROL a constaté dans cet établissement de graves manquements aux règles d'hygiène et d'entretien général des lieux et installations, notamment :

- un défaut important de rangement et de nettoyage-désinfection des locaux et des équipements ;
- l'absence d'équipements réglementaires pour le nettoyage et le séchage hygiénique des mains ;
- la présence d'excréments de rongeurs ainsi que d'un cadavre de rongeur dans le local de stockage des conditionnements.

Ces graves manquements, heureusement exceptionnels, représentaient un danger immédiat pour la santé publique ; sur avis du service de la sécurité sanitaire des aliments de la DDPP, le préfet de la Vendée a donc décidé la fermeture d'urgence de cet établissement.

La réouverture de cet établissement sera subordonnée à la constatation par un agent de la DDPP, de la réalisation de mesures correctives.

Le préfet rappelle que ces contrôles sont réalisés par les services de l'État, et depuis le 1^{er} janvier 2024 également par l'organisme délégataire NEOCONTROL, tout au long de l'année pour assurer la sécurité des populations et des consommateurs.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16 (à l'usage de la presse uniquement)
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 📱 @PrefetVendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon